

Initiatives ministérielles

aucune signification sur le plan politique non plus, maintenant que la CSCE prend davantage d'ampleur, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a expliqué dans son excellent discours.

Nous pouvons passer aux réserves. Nous pouvons donner un nouveau rôle à notre marine, parce que nous n'aurons plus à nous occuper des grands couloirs de circulation maritime. Cela est révolu. Nous avons l'occasion de toucher les dividendes de la paix.

La ministre peut-elle me dire que son ministère cherche quelques idées neuves pour que les Canadiens retirent de vrais avantages de la paix dans les douze prochains mois ou dans les deux ans qui viennent?

Mme Collins: Monsieur le Président, je crois que c'est la première fois que j'ai l'occasion de m'adresser au député à la Chambre, en sa qualité de critique et de représentant d'une circonscription de ma propre province. La ville de Victoria joue un rôle très important pour notre Marine. C'est une ville que je visite souvent. Je l'aime beaucoup et la trouve merveilleuse.

Pour répondre à la première question du député, je dirai que le mandat de nos forces dans le golfe Persique consiste, comme il le sait sûrement, à dissuader l'agression et à faire respecter les sanctions économiques conformément aux résolutions des Nations Unies. C'est bien là leur rôle. Nous espérons bien qu'il se limitera à cela. Je ne pense pas pouvoir prédire l'avenir.

• (1720)

Dans son discours sur la motion, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a précisé tout à l'heure les mesures qu'il prendrait si les circonstances évoluaient au point de nécessiter un rôle plus offensif. Nous espérons très fort que cela n'arrivera pas et que les sanctions économiques alliées aux efforts diplomatiques suffiront pour dénouer la crise sans effusion de sang. Comme mon collègue, j'entends diverses opinions sur la probabilité de cette éventualité, mais nous devons évidemment faire tous les efforts possibles pour éviter l'autre éventualité qui, pour moi, est vraiment horrible à envisager parce qu'elle ferait beaucoup de morts et compromettrait tout l'avenir de cette partie du monde.

Pour revenir à la question de l'avenir de notre ministère, je suis certaine que mon collègue sait que nous traversons une période difficile. Il y a plusieurs aspects à considérer. L'un de ces aspects, comme je l'ai dit plus tôt, c'est que la guerre froide est terminée. C'est une très bonne nouvelle. Nous croyons que la stabilité qui existe aujourd'hui en Europe est attribuable au rôle que l'OTAN a joué. En fait, l'OTAN a été capable d'empêcher

les agressions pendant les années où le climat était beaucoup plus instable qu'actuellement.

Les Canadiens ont joué un rôle au sein de cette force unie. Nous n'avons pas joué un grand rôle, mais c'était quand même un rôle important, compte tenu de la taille de nos forces armées. Nous avons toujours dit que nous appuierions nos collègues. D'ailleurs, une résolution conjointe a été préparée dans le cadre des entretiens sur le retrait des forces conventionnelles en Europe, et on espère qu'elle sera approuvée aux réunions de la CSCE en novembre. Nous pourrions alors voir comment nous pourrions réduire notre participation. J'espère que la résolution sera approuvée et que nous serons en mesure d'avoir une réduction considérable de nos effectifs en Europe.

En tant que gouvernement et en tant que pays, nous sommes aux prises avec une situation financière difficile. Notre ministère a dû faire sa part pour aider le gouvernement dans ses efforts en vue de régler le problème du déficit. Nous n'avons pas subi des réductions absolues dans certains cas; dans d'autres cas, toutefois, nous avons eu moins que ce qui avait été prévu sur le plan de la croissance des dépenses au titre de la défense au cours des deux dernières années.

Comme le ministre l'a dit dans son discours hier, nos plans sont fondés actuellement sur une croissance de 5 p. 100, ce qui ne représente pas une croissance réelle puisque cela correspond au taux d'inflation. Nous devons donc faire preuve d'une plus grande créativité, et c'est pourquoi nous procédons actuellement à un examen de nos missions, de nos effectifs et de nos opérations au quartier général.

Chose certaine, nous reconnaissons que, dans le domaine de l'équipement, les Forces canadiennes, qui ont souffert de la non-utilisation de fonds pendant bien longtemps, ont un certain retard à rattraper et doivent pouvoir compter sur du meilleur matériel. Nous cherchons donc des moyens d'économiser davantage sur le plan de l'infrastructure ou du personnel, pour remédier à la situation en question.

Comme le député le sait pertinemment, nous cherchons des moyens d'utiliser plus efficacement nos réserves et notre milice, et nous appliquons le concept de la force totale. J'ai annoncé, encore la semaine dernière, la mise en oeuvre d'un nouveau programme d'avantages pour nos réservistes, afin que les forces de réserve se comparent davantage aux forces régulières. De plus en plus de nos réservistes sont appelés pour le service actif et sont en mesure d'assumer certains types de rôles. J'ai la plus grande confiance en cela; je pense qu'il s'agit là